

LE 11 AOÛT 2020

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Joachim-de-Shefford, tenue le onzième jour du mois d'août de l'an deux mille vingt (11-08-2020), dans la salle des délibérations du conseil, au 615, rue Principale à Saint-Joachim-de-Shefford, sous la présidence du maire.

La directrice générale et secrétaire-trésorière agit à titre de secrétaire.

PRÉSENCES

Le maire monsieur René Beauregard

Les conseillers, madame Francine Vallières Juteau, messieurs Pierre Daigle, Christian Marois et François Lamoureux, ainsi que madame Johanne Desabrais.

La directrice générale et secrétaire-trésorière madame France Lagrandeur.

Public: Aucune personne n'assiste à la séance extraordinaire du conseil.

ABSENCE :

La conseillère madame Sophie Beauregard

CONSTATATION DU QUORUM

Après avoir constaté qu'il y a **QUORUM**, monsieur le maire demande de l'enregistrer au procès-verbal.

CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

IL EST CONSTATÉ que l'avis de convocation a été signifié, en main propre, à tous les membres du conseil au moins 3 jours avant la réunion tel que stipulé par l'article 156 du Code municipal.

ET qu'en vertu de l'article 153, seuls les sujets mentionnés dans l'avis de convocation de cette séance extraordinaire peuvent être traités lors de cette séance, sauf du consentement unanime des membres du conseil s'ils sont tous présents.

2020-08E-144

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

ATTENDU QUE le **QUORUM** est constaté et l'avis de convocation dûment remis; la séance extraordinaire est ouverte à 19 h 37.

2020-08E-145

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour proposé a été remis au préalable à tous les membres du conseil et est disponible dans la salle. La secrétaire leur fait part des points que les membres du conseil ont décidé unanimement de rajouter, s'il y a lieu ;

SUR PROPOSITION de François Lamoureux

DÛMENT APPUYÉ par Johanne Desabrais

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour proposé sans modification :

ORDRE DU JOUR

PRÉSENCES

CONSTATATION DU QUORUM

1- **PRÉSENCES, CONSTATATION DU QUORUM**

2- **CONSTATATION DE L'ENVOI DE L'AVIS DE CONVOCATION**

3- **OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

4- **Travaux changement des ponceaux 3^e Rang Ouest – Décompte progressif #1**

5- **SUJETS DIVERS DE DERNIÈRE HEURE**

6- **PÉRIODE DE QUESTIONS**

7- **FERMETURE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

2020-08E-146

TRAVAUX CHANGEMENT DES PONCEAUX 3^E RANG OUEST – DÉCOMPTE PROGRESSIF #1

Soumis au conseil : Lettre et documents concernant le décompte progressif #1, préparés par monsieur Dave Williams, ingénieur et superviseur des travaux pour le changement des ponceaux situés sur le 3^e Rang Ouest.

ATTENDU QUE le conseil, par sa résolution no. 2020-06-127, a attribué le contrat #2020-03 (projet no. GC19-186) à GESTIMACTION INC., pour un montant de 297 037.51\$ taxes incluses, concernant la réalisation des travaux de remplacement des ponceaux no. 31 et no. 32 dans le 3^e Rang Ouest, dans le cadre du programme RIRL ;

ATTENDU QUE l'ingénieur mandaté pour la supervision des travaux, monsieur Dave Williams, à la suite de la vérification du décompte progressif, pour les travaux réalisés jusqu'au 3 août 2020, nous recommande, si toutes les exigences administratives et juridiques sont rencontrées, le paiement du premier versement du décompte progressif au montant de 242 761.99 taxes incluses ;

SUR PROPOSITION de Pierre Daigle

DÛMENT APPUYÉ par Christian Marois

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :

QUE ce conseil accepte la recommandation de la firme Dave William, Infrastructure - Civil pour le paiement du 1^{er} versement du décompte progressif de 242 761.99\$ taxes incluses.

QU'une retenue de 10% est appliquée et 5% de celle-ci sera payable à la réception provisoire des travaux comme convenu.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil municipal alloue une période de temps au cours de laquelle les personnes présentes à la séance peuvent poser des questions.

2020-08E-147

FERMETURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

ATTENDU QUE tous les sujets inscrits à l'ordre du jour ont été traités ;

SUR PROPOSITION de Francine Vallières Juteau

DÛMENT APPUYÉE par François Lamoureux

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité que la présente séance extraordinaire soit levée à 20 h 45.

France Lagrandeur
Directrice générale et secrétaire-trésorière
Secrétaire de l'assemblée

René Beauregard
Maire

« Je, René Beauregard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».